

Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité « Tarif Bleu »

Applicable au 1^{er} août 2020

OFFRE POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Le « Tarif Bleu » porte sur la fourniture d'électricité et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels qui bénéficient des tarifs réglementés, fixés par les pouvoirs publics.

Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	6.96	9.74
6	8.52	9.74
9	10.07	10.08
12	11.62	10.08
15	13.11	10.08
18	14.65	10.08
24	18.07	10.08
30	21.69	10.08
36	24.15	10.08

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	9.07	11.75	7.97
9	11.09	11.75	7.97
12	12.97	11.75	7.97
15	14.72	11.75	7.97
18	16.27	11.75	7.97
24	19.95	11.75	7.97
30	23.14	11.75	7.97
36	26.07	11.75	7.97

☐ Suite à une décision des pouvoirs publics (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux tarifs réglementés de vente de l'électricité), les puissances de 18 à 36 kVA inclus de l'option Base du Tarif Bleu pour les clients résidentiels ont été mises en extinction et ne sont plus disponibles à la souscription.

Option Tempo (HT)							
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)					
		Bleu HC (300 jours)	Bleu HP	Blanc HC (43 jours)	Blanc HP	Rouge HC (22 jours 01/11 et 31/03)	Rouge HP
9	10.89	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01
12	12.71	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01
15	14.23	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01
18	15.58	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01
24-30	22.43	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01
36	25.64	7.15	9.67	8.41	11.41	9.19	50.01

La composition du prix de l'offre :

Les prix tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.003273€/kWh pour la taxe départementale et de 0 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site www.labresse.fr rubrique électricité.